

②

COMpte de Résultat Simplifié de l'exercice (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (articles 302-septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise A L'ESCAPETTE		Néant *			
certifié conforme <i>M</i>		Formulaire déposé au titre de l'IR 018		Exercice N clos le			
A - RÉSULTAT COMPTABLE				2023-12-31			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210	300 808		
	Production vendue {	Biens	dont export et livraisons {	215	214		
		Services *	intracommunautaires	217	218		
					546		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitations reçues			226	4 000		
Autres produits			230	6 470			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	311 824		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	27 814		
	Variation de stocks (marchandises) *			236	(100)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	65 224		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240	200		
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)			242	58 266		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *)	243	391	244	250		
	Rémunérations du personnel *			250	134 742		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	36 821		
	Dotations aux amortissements *			254	9 231		
	Dotations aux provisions			256			
Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	229		
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
Total des charges d'exploitation (II)				264	332 677		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(20 853)		
Produits financiers (III)	280	21		Charges financières (V)	294		
Produits exceptionnels (IV)					290		
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348					
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306			
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	(20 971)		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314		
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)			324			
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986		ZFU - TE (44 octies A)	987	342
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981		JEI (44 sexes A)	989		
ZRD (44 terdecies)		127		ZRR (44 quinquies)	138		
Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		991		Investissements outre-mer	344		
ZFANG (44 quaterdecies)		345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
BUD (44 sexdecies)		992					
Dont divers		Créance due au titre du report en arrière du déficit			346		350
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)			655		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)			643		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)			645		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)			647		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)			648		
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641		
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990		
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS				352	354		
Bénéfice col.1 / Déficit col.2					20 971		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356			
	Déficits antérieurs reportables *..... 65.071				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	372		
Bénéfice col.1 / Déficit col.2					20 971		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

certifié conforme M

Désignation de l'entreprise		A L' ESCAMPETTE				Néant *		
Adresse de l'entreprise		12 Place		LT PAUL GAUFFRE		34320 NEFFIES		
SIRET		4 8 8 6 4 9 3 0 2 0 0 0 2 0						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12		
						Exercice N clos le 2023-12-31		
ACTIF				Brut		Amortissements – Provisions		
				1		2		
						3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	25 300	012		25 300	
		Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *		028	183 465	030	149 272	34 193	
	Immobilisations financières * (1)		040	430	042		430	
	Total I (5)		044	209 195	048	149 272	59 923	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	600	052		600	
		Marchandises *	060	700	062		700	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070			
		Autres * (3)	072	664	074		664	
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	40 009	086		40 009	
	Charges constatées d'avance *		092	168	094		168	
Total II		096	42 141	098		42 141		
Total général (I + II)			110	251 336	112	149 272	102 064	
PASSIF							Exercice N NET	
							1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *						120	10 000
	Écarts de réévaluation						124	
	Réserve légale						126	1 000
	Réserves réglementées *						130	
	Autres réserves		(	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131	)	132	21 419
	Report à nouveau						134	60 669
	Résultat de l'exercice						136	(20 971)
	Subventions d'investissement						137	
	Provisions réglementées						140	
	Total I						142	72 117
Provisions pour risques et charges						Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées						156	14 680
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *						166	1 669
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)			169	927	)	172	7 032
	Comptes courants d'associés						173	1 035
	Autres dettes						175	5 532
	Produits constatés d'avance						174	
Total III						176	29 948	
Total général (I + II + III)							180	102 064
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	8 633
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	3 033
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

A L'ESCAMPETTE
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 12 Place du Lt. Paul GAUFFRE
34320 NEFFIES

488 649 302 RCS BEZIERS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à -20 971,00 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-20 971,00 euros
Report à nouveau antérieur :	60 669,00 euros
Solde	39 698,00 euros
Au compte « report à nouveau »	-20 971,00 euros
S'élevant ainsi à 39 698,00 euros	

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 JUIN 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

